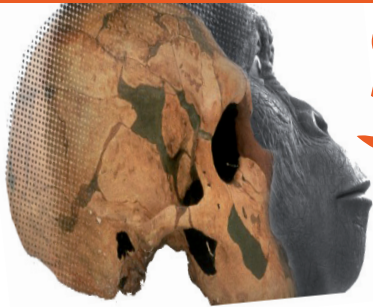


BEPC session 2016 dans le Sud -Ouest: Le Ministre de l'Education Nationale donne le top départ de l'administration des épreuves.

*L'information des campus et des centres de recherche pour le monde,
L'information du monde pour les campus et les centres de recherche*



Sciences-Campus Info

Science - Politique - Education - Société - Economie

Quotidien N° 044 du vendredi 03 juin 2016 / Tél: +226 76 60 97 21/ +226 25 37 36 39 BURKINA FASO

Version numérique



Compte rendu du Conseil des ministres de ce mercredi 1er juin 2016. P5

Education



Le Ministre donnant le top départ des épreuves

BEPC session 2016 : Le Ministre de l'Education Nationale donne le top départ de l'administration des épreuves à Gaoua

Le Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) Jean Martin COULIBALY a donné le top départ de l'administration des épreuves du BEPC session de 2016 à Gaoua pour l'ensemble du pays. Ce sont le lycée Professionnel Doma SOME et lycée Provincial Bafudji de Gaoua qui ont fait le choix pour l'ouverture des premières enveloppes. Pour l'enseignement général par exemple, la dictée avait pour titre un « homme comblé ». Le ministre était en compagnie d'une forte délégation d'autorités administratives et celles en charge de l'éducation.

L'examen du Brevet d'Etudes Professionnel (BEP) et du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) session de 2016 a débuté le mercredi 1er juin 2016 à Gaoua avec en compétition deux cent quarante-trois mille cinq cent quatorze (243 514) candidats. Le Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) Jean Martin Coulibaly a choisi Gaoua, chef-lieu de la région du Sud-Ouest

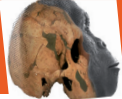
pour lancer l'administration des épreuves.

Après avoir ouvert l'enveloppe du brevet professionnel et celle de l'enseignement général respectivement au lycée professionnel Doma SOME et au lycée provincial Bafudji de Gaoua, le ministre a visité une douzaine d'établissements secondaires des provinces du Poni, de la Bougouriba et du Ioba. Partout où il a passé, il a félicité les différents acteurs. Il a à chaque étape de son périple demandé aux candidats d'être des hommes et des femmes honnêtes et francs. Il a aussi demandé aux examinateurs d'être le plus transparents et équitables possible. Jean Martin Coulibaly dit être venu au Sud-Ouest lancer officiellement l'ensemble des examens du post primaire et du secondaire sur toute l'étendue du territoire national. « Les examens sont pour les élèves, l'administration et les parents le couronnement des efforts qu'ils ont consentis plusieurs années » a-t-il ajouté. Ainsi il était important pour lui de marquer cela d'un saut particulier.

Le ministre a aussi souhaité une très bonne chance aux candidats parce que le Burkina Faso a besoin de gens qualifiés pour son développement. « Le Président du Faso Rock Marc Christian KABORE l'a toujours dit et a fait de la question éducative une priorité de son programme » a poursuivi Jean Martin COULIBALY. « C'est ici la valorisation du capital humain et donc la question des examens nous permet de tester les connaissances, les aptitudes de nos jeunes à exercer différents métiers ou à se projeter dans les études qui permettent de booster le développement du Burkina Faso » à t'il conclu.

Pour Fernand NANEMA candidat à l'examen du BEPC, les épreuves dans leur ensemble étaient abordables et il souhaite qu'il y ait assez d'admis pour faire plaisir aux parents qui souffrent pour assurer leur scolarité.

Kissogo Abdoul Karim OUATTARA



Le Sud-Ouest à l'honneur

B E P C Session 2016: Le Ministre de l'Education Nationale et de L'Alphabétisation dans la Bougouriba

L'examen du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (B E P C) a été lancé officiellement dans la région du Sud-Ouest par le Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (M E N A) Jean Martin Coulibaly. La visite du Ministre a débuté à Gaoua le matin du 1er Juin 2016. Dans la Bougouriba, le Ministre a été accueilli à Tiankoura localité située à 25km de Diébougou vers 9h30mn .C'était en présence du Gouverneur de la Région Ambroise Amadou .S . Diarra, du Haut-commissaire Aminata Tarnagda, et des autorités militaires et para-militaires. Le Ministre dit être venu saluer, féliciter, encourager les superviseurs et les organisateurs des examens et concours scolaires. Tout en les encourageant, il leur demande de la rigueur, de la transparence et de l'honnêteté dans la dite évaluation.

Encouragements, vigilance, rigueur, transparence et l'honnêteté sont les mots forts du Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation Jean Martin Coulibaly en foulant le sol de la Bougouriba au centre secondaire du B E P C de Tiankoura.

Localité située à 25km de Diébougou, Tiankoura a été la première escale de visite du Ministre dans la Bougouriba.

Objectif : Encourager les superviseurs et les organisateurs des différents examens et concours du MENA. C'est un encouragement à la rigueur, à la transparence et à l'honnêteté qu'a lancé le Ministre aux présidents de centres, aux surveillants et organisateurs de la présente session. De Tiankoura, le cortège du Ministre s'est ébranlé à Bapla, village situé à 15km de Dié-

bougou. Le même objet de visite a été adressé à l'équipe présente dans ce centre secondaire du B E P C. Quelques cinq minutes d'horloge a duré l'entretien et le cap est mis sur la cité de la terre blanche, Diébougou.

C'est une équipe de trois(3) jury composée de cinq (5) centres secondaires qui a accueilli le Ministre de tutelle. Après un bref échange sur le but de sa tournée, les présidents des jury 1, 2 et 3 ont tour à tour donné les statistiques suivantes : nombre des inscrits dans la province mille quatre cent cinquante et un (1 451) candidats, nombre de candidats absents quarante (40) dont dix (10) filles.

Le Ministre a souhaité que les raisons des absences et plus particulièrement les absentes soient élucidées pour la cause du pilotage du système. Le dernier site de la visite du Ministre est le Collège Technique Monseigneur Jean Baptiste Somé. Les mêmes conseils prodigués dans tous les centres ont été donnés au président et aux surveillants du centre secondaire abritant seize (16) candidats dont quatre (04) filles dans le domaine de l'électromécanique.

Aucune difficulté majeure n'a été signalée dans tous les centres et jury. Cependant le problème de matériels informatique a été soulevé par le Directeur des Examens et Concours du M E N A Richard Guillaume Toni. Pour le Directeur son souhait est qu'aux prochaines sessions tous les jurys du B E P C puissent bénéficier d'une dotation en matériels informatiques.

Cela peut juguler les difficultés et produire de meilleure performance dans les travaux. Une doléance que le Ministre promet étudier.



Le Ministre est accueilli à Tiékoura

A' Diébougou, l'enveloppe donnant le top départ des épreuves a été ouverte dans le jury 2 à 7 heures environ en présence de Madame le Haut-commissaire de la Bougouriba Aminata Tarnagda ,du Secrétaire Général de la province Saïdou Sakira et des autorités militaires et para-militaires. Dans la Bougouriba, on compte mille cinq cent quarante et un (1541) candidats inscrits. Quarante (40) absents ont été signalés dont dix (10) filles dans les centres de composition.

Les examens se déroulent bien en témoigne l'élève candidat du Collège Pierre Kula(C P K) de Diébougou Latif Anas Coulibaly. Pour lui, les épreuves composées le matin du 1er juin 2016 sont abordables. Même sentiment de fierté pour l'élève Béatrice Ouédraogo du Lycée Provincial .Elle, souhaite que les autres épreuves soient aussi abordables et que Dieu fasse qu'elle décroche son B E P C. Elle remercie le Ministre d'être venu les encourager.

En attendant la fin des épreuves écrites et orales, nous signalons que dans la région du Sud-Ouest sept mille cinq cent quarante-six (7 546) candidats sont inscrits dans dix-neuf (19) jury et trente-cinq (35) centres secondaires.

Frédéric Pooda pour SCI



Téléchargez le quotidien numérique
Sciences-Campus Info du lundi
au dimanche.
7 numéros dans la semaine.



Un tour dans le Sahel

BEPC session 2016 dans le Soum : Course au premier diplôme du secondaire



A Djibo chef-lieu de la province du Soum, la première épreuve administrative aux candidats était la dictée titrée « un homme comblé ».

Le début officiel des épreuves a été sonné par le Haut-Commissaire de la province au Lycée provincial de Djibo qui abrite le jury II. Il était 7h30 quand Monsieur le Haut-commissaire venue avec une suite présentait l'enveloppe contenant les sujets aux membres de sa délégation, aux enseignants, surveillants, élèves et sécurité pour lever tout soupçon éventuel de tripatouillage.

Monsieur le Haut-commissaire avant le début effectif des épreuves a pro-

digué des conseils aux candidats. Il les a exhorté à travailler et à surtout bien travailler, à cultiver l'honnêteté, la transparence et a surtout faire honneur à leur parents. Pour finir il leur a tous souhaité bonne chance.

Sur trois-cent cinquante-cinq (355) candidats inscrits cent cinquante-neuf (159) filles et cent quatre-vingt six (186) garçons, seuls trois cent quarante-huit (348) pourront tenter leur chance car six (06) garçons et une (01) fille ont été noté absents selon le Président du Jury II.

Moussa WEREM pour SCI

Avis de recrutement



Poste: ASSISTANT(E) PROJET

Type d'emploi: CDD

Pays: Côte d'Ivoire

Adresse: ci@educarriere.net

Date limite de dépôt des dossiers: 10/06/2016

Description :

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet de Sécurité Sanitaire Mondiale (Global Health Security) financé par le Gouvernement des Etats-Unis, à travers le CDC, la Cellule Centrale de Gestion Fiduciaire et de Suivi Programmatique (CCGFSP) du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique lance un appel à candidature pour le poste ci-après :

1. ASSISTANT(E) PROJET

TYPE ET DUREE DU CONTRAT : CDD 1 AN RENOUVELABLE

LIEU : SIEGE INHP /CCGFSP A ABIDJAN

Sous la responsabilité du Directeur du Projet GHS/INHP (investigateur principal) et la supervision directe du Coordonnateur Technique du Projet GHS/INHP. L'Assistant (e) Projet sera chargée de :

Veiller à la disponibilité de tous les documents, outils, matériels et équipements pour la réalisation des activités prévues dans le plan

Aider à l'élaboration des termes de référence de toutes les formations et activités prévues dans le plan annuel

Assister le coordonnateur technique et les points focaux des Ministères pour la mise en oeuvre des activités ;

Orienter les points focaux des Ministères dans l'élaboration des plans annuels et des requêtes.

Elaborer les rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels en collaboration avec les points focaux des Ministères

Assurer la mise en place des documents de politique et outils pour le renforcement des capacités des bénéficiaires

PROFILS ET QUALIFICATIONS REQUISES

Avoir au moins un diplôme en Santé Publique ou en Epidémiologie

Avoir une bonne maîtrise du fonctionnement du système de santé en général et de la surveillance épidémiologique en particulier – Des compétences en évaluation des programmes de santé ou en gestion/administration de la santé seraient un atout

Avoir au moins trois (03) années d'expérience professionnelle dont au moins deux (02) dans la surveillance épidémiologique et gestion des urgences sanitaires

Avoir une excellente maîtrise du français écrit et parlé ; – Avoir une bonne maîtrise de l'anglais écrit et parlé ;

Une expérience de travail avec les bailleurs intervenant dans le renforcement du système de surveillance épidémiologique serait un atout ,

Avoir une bonne connaissance des logiciels Word, Excel, Power Point et de la messagerie électronique ;

Disposer d'une bonne capacité à communiquer ;

Etre disponible et capable de travailler en équipe, sous pression dans un envi-

ronnement multisectoriel

DUREE ET EVALUATION DE LA MISSION

Tous les contrats sont de un (1) an renouvelable. Les performances seront évaluées annuellement, sur la base d'un contrat de performance.

CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidat(e)s intéressé(e)s devront soumettre un dossier de candidature comprenant :

une lettre de motivation ;

un curriculum vitae (CV) détaillé avec la mention de deux (02) personnes de références

Les candidatures doivent mentionner le poste concerné et être adressées, sous pli fermé, à l'attention du Chef de la Cellule Fiduciaire, sise à Cocody- Angré, 7ème Tranche, Carrefour CITELECOM, Rue Forexi et Téléphone : 22 42 13 72

Date limite de dépôt des candidatures : 10 Juin 2016

NOTA BENE :

Les Candidatures féminines sont fortement encouragées.

Il s'agit d'un poste à temps plein qui ne peut être cumulé avec d'autres fonctions, dans le Secteur Privé ou au sein de l'administration.

Les candidat(e)s devront être disponibles sans délai pour leur prise de fonction. Les postes sont ouverts aux indépendants et aux agents fonctionnaires de l'Etat de Côte d'Ivoire qui répondent aux critères. Les candidats fonctionnaires devront s'engager à fournir au moment du recrutement une attestation écrite du Ministère chargé de l'emploi du fait qu'ils bénéficient d'une mise en disponibilité et qu'ils sont autorisés à travailler à temps complet en dehors de leur poste officiel antérieur.

Seuls les Candidats retenus seront contactés pour la suite de la procédure de sélection.

Etape

Date

1. Publication avis de recrutements: 20 mai — 10 Juin 2016

2. Short liste: 14 Juin 2016

3. Entretien d'embauche: 16 Juin 2016

Les candidat(e)s intéressé(e)s devront soumettre un dossier de candidature comprenant :

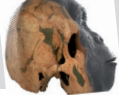
une lettre de motivation ;

un curriculum vitae (CV) détaillé avec la mention de deux (02) personnes de références

Les candidatures doivent mentionner le poste concerné et être adressées, sous pli fermé, à l'attention du Chef de la Cellule Fiduciaire, sise à Cocody- Angré, 7ème Tranche, Carrefour CITELECOM, Rue Forexi et Téléphone : 22 42 13 72

Date limite de dépôt des candidatures : 10 Juin 2016 Années d'expériences: à partir de 3 mois

Age: 25 à 45 ans.

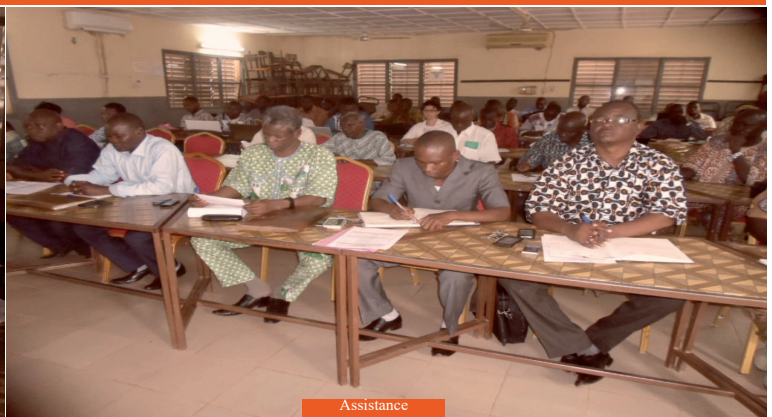


Société

Rencontre de plaidoyer Régional en faveur de la planification familiale à Dédougou



De gauche à droite : le DR de la santé, le SG de région et le DR du CHRDDG



Assistance

La salle IB de la Direction Régionale de la santé a servi de cadre de rencontre de plaidoyer sur la planification familiale le vendredi 27 mai 2016. Les participants sont venus des provinces de la région de la du Boucle du Mouhoun.

Ce plaidoyer a réuni les autorités administratives, coutumières et religieuses, les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations de la société civile (OSC).

Le secrétaire général de la région, président de la Cérémonie a dans son mot d'ouverture salué la mobilisation effective et l'engagement en faveur de la protection des groupes vulnérables que sont les femmes et les enfants dans

la région de la Boucle du Mouhoun. Il a laissé entendre que la planification familiale est un pilier important de réduction de la mortalité maternelle.

Partant de ces engagements, des actions ont été menées à l'endroit des professionnels de la santé et des bénéficiaires. On peut citer entre autres le renforcement des compétences des agents de la santé, la subvention par l'état des produits contraceptifs et la distribution gratuite de certains produits. il a toutefois remarqué que malgré les efforts consentis d'énormes difficultés persistent toujours comme en témoignent les résultats de l'enquête démographique de 2010.

La semaine nationale de la planifica-

tion familiale édition 2016 tenue du 9 au 15 Mai a offert l'opportunité de renforcer la sensibilisation des populations sur les avantages de la planification familiale. Elle a également permis d'aborder deux autres thématiques que sont la distribution des moustiquaires (MILDA) édition 2016 et l'opérationnalisation de la stratégie de gratuité des soins annoncés par le conseil de ministres en sa séance du 2 Mars 2016.

L'entrée en vigueur est prévue pour le 1er Juin 2016 au profit des femmes et des enfants de moins de 5 ans. Cette journée de plaidoyer vient à point nommée après celle de Tougan dans la province du Sourou.

Dédougou, Blaise SAMA pour SCI

Les offres d'emploi sur



www.jobs-campus.com

Avis de recrutement



Poste: ASSISTANTE COMPTABLE

Type d'emploi: CDD

Pays: Côte d'Ivoire

Adresse: ci@educarriere.net

Date limite de dépôt des dossiers: 10/06/2016

Description :

Mission :

Rattachée au PDG, vous aurez pour responsabilités essentielles de:

Saisir les pièces de banque, de la caisse et les écritures de régularisation des comptes.

Produire un état journalier de la trésorerie à soumettre à la hiérarchie.

Etablir les états mensuels de rapprochement bancaire.

Contrôler les pièces justificatives des prestations des fournisseurs.

Effectuer l'enregistrement des factures fournisseurs.

Editer les chèques des fournisseurs.

Etablir et régler les déclarations fiscales et sociales auprès des services des impôts et de la CNPS.

Tenir le cahier d'enregistrement des achats.

Etablir les factures clients.

Suivre les échéances des factures clients.

Effectuer l'enregistrement des factures clients.

Participer à la mission de commissariat aux comptes.

Profil du poste

Agée de 23/35 ans et titulaire d'un Bac +2, 3,4 minimum en Comptabilité, avec une expérience professionnelle d'au moins une (01) année continue en Comptabilité. D'une excellente présentation, vous avez une bonne élocution et une bonne capacité dans les caisses, les comptes tant dans les finances.

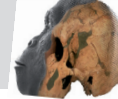
Qualités requises:

Nous recherchons un(e) candidat(e), discrète, rigoureuse, organisée, courtoise, disponible, autonome et vous prouve d'une grande réactivité.

Doté d'un très bon sens relationnel, vous êtes aptes à travailler en équipe et sous pression.

En plus, vous avez une bonne maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint, Internet),

Merci d'adresser : Lettre de motivation, C.V avec photo, prétentions salariales à euloge.kouakou78@yahoo.fr.



Compte rendu du Conseil des ministres de ce mercredi 1er juin 2016



Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou, le mercredi 1er juin 2016, en séance ordinaire, de 9 H 30 mn à 15 H 00 mn, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, Président du Conseil des ministres. Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour, entendu des communications orales, procédé à des nominations, et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

Le Conseil a adopté un décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Commission nationale de l'organisation pour l'harmonisation en Afrique du Droit des affaires (CONAHDA).

L'adoption de ce décret vise à doter la Commission d'un secrétariat permanent, en vue d'améliorer l'élaboration et la mise en œuvre du Droit OHADA dans notre pays.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté six (06) décrets.

Le premier décret porte règlement général sur la comptabilité publique.

Le deuxième est relatif au régime juridique applicable aux comptables publics.

Le troisième porte nomenclature budgétaire de l'Etat.

Le quatrième décret concerne le cadre conceptuel de la comptabilité de l'Etat.

Le cinquième est relatif au tableau des opérations financières de l'Etat.

Le sixième concerne la compatibilité des matières de l'Etat et des autres organismes publics.

L'adoption de ces décrets permet à notre pays d'assainir et de moderniser sa gestion budgétaire et de disposer de cadres réglementaires conformes aux orientations communautaires.

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DE LA FEMME, DE LA SOLIDARITE NATIONALE ET DE LA FAMILLE

Le Conseil a adopté un décret portant approbation des statuts particuliers de l'Institut national de formation en travail social (INFTS).

L'adoption de ce décret vise à conformer les statuts de l'Institut national de formation en travail social (INFTS), aux dispositions du décret N° 2014-613/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014, portant statut général des Etablissements publics de l'Etat à caractère administratif (EPA).

I.4. AU TITRE DU MINISTERE DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

Le Conseil a adopté un décret portant approbation des Statuts particuliers du Fonds de développement culturel et touristique (FDCT).

L'adoption de ce décret permet de conformer les statuts du Fonds de développement culturel et touristique aux dispositions du décret N° 2014-610/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014, portant statut général des Fonds nationaux.

COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité intérieure a fait au Conseil une communication relative à l'attaque du poste de police de Intangomt dans la Province de l'Oudalan, localité située à 25 Km de la Commune rurale de Tin-Akoff.

Cette attaque perpétrée dans la nuit du mardi 31 mai au mercredi 1er juin 2016 par des individus armés non encore identifiés, a causé la mort de trois policiers. Il s'agit de :

- Kani Michel COULIBALY;
- W. Philibert SILGA;
- Tilbou TIOLE.

Face à la multiplication des attaques terroristes, le gouvernement, dans le souci d'assurer la sécurité des populations, a décidé de renforcer les patrouilles militaires et les contrôles aux postes frontaliers.

L'action du gouvernement s'inscrit également dans la dynamique enclenchée dans la sous région entre les forces de défense et sécurité pour une plus grande efficacité dans la lutte contre le terrorisme.

Une délégation gouvernementale s'est rendue sur les lieux pour évaluer la situation et prendre les mesures urgentes qui s'imposent.

Le Gouvernement présente ses condoléances aux familles éplorées et réaffirme son soutien aux forces de défense et de sécurité qui œuvrent quotidiennement à assurer la sécurité des populations.

II.2. Le ministre des Transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière a fait au Conseil une communication relative à l'accident d'un car de la Compagnie de transport « Société de transport AOREMA et frères » (STAF) sur l'axe Ouahigouya-Tougan dans la nuit du 31 mai au 1er juin 2016.

Cet accident ayant fait 59 blessés dont 4 graves, serait dû à un excès de vitesse et à une défaillance technique du véhicule, ce malgré les injonctions des autorités quant au strict

respect de la limitation de vitesse et du Code de la route.

Le Conseil a décidé du retrait du permis de conduire du chauffeur incriminé et adresse une ferme avertissement à la Compagnie de transport STAF.

Dorénavant, toute Compagnie de transport qui ne respecterait pas les mesures récemment édictées par le gouvernement relatives à la sécurité routière sera passible de suspension, voire de fermeture.

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DE LA PRESIDENCE DU FASO

Les personnes dont les noms suivent sont nommées membres de la commission institutionnelle :

Représentants de la Présidence du Faso :

- Maître Halidou OUEDRAOGO;
- Monsieur Sambo Antoine KOMI;
- Monsieur Jean-Baptiste ILBOUDO;
- Madame Amina OUEDRAOGO ;
- Monsieur Saïdou MAIGA;
- Monsieur Mahamoudou DRABO ;
- Madame Fati BALMA/CONGO ;
- Monsieur Djibrihina OUEDRAOGO.

Représentants des partis politiques de la majorité :

- Monsieur Lassané SAVADOGO;
- Monsieur Larba YARGA;
- Madame Sophie SOW;
- Monsieur Placide SOME;
- Maître Ambroise FARAMA;
- Madame Germaine PITROIPA/NASSOURI;
- Monsieur Mamoudou BIRNA;
- Monsieur Ibrahima KONE;
- Monsieur Tangandé Boureïma SAWADOGO;
- Monsieur Karim DRABO;
- Monsieur Fatin TIEBA;
- Monsieur Timbindi Vincent DABILGOU;
- Monsieur Carlos TOE.

Représentants des partis politiques de l'Opposition :

- Maître Célestin ZOURE;
- Maître Samuel GUITENGA;
- Monsieur Nicolas DAH;
- Madame Juliette BONKOUNGOU;
- Monsieur Achille TAPSOBA;
- Maître Gilbert Noël OUEDRAOGO;
- Monsieur Rasmané OUEDRAOGO;
- Monsieur Amadou Diemdioda DICKO;
- Monsieur Jean Hubert BAZIE;
- Monsieur Mamadou KABRE;
- Monsieur Yumanli LOMPO;
- Monsieur Victorien TOUGMA;
- Monsieur Abdoul Karim SANGO.

Représentants des Organisations de la Société civile :

- Docteur Abdoul Karim SAIDOU;
- Monsieur Chryzogome ZOUGMORE;
- Monsieur Wilfried ZOUNDI;
- Monsieur Souleymane OUEDRAOGO;
- Monsieur Désiré Windipanga GUINKO.

Représentants du Conseil Supérieur de la Magistrature :

- Monsieur Gniblessier Simplicie PODA;
- Monsieur Bépoadi SININI.

Représentants des Forces de défense et de sécurité :

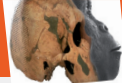
- Colonel-Major Komyaba SAWADOGO;
 - Colonel-Major Labawo FOROGO;
 - Monsieur Ram Sylvain TIONON;
 - Monsieur M. Songuida Valentin RAYAÏSSE.
- Représentants des Burkinabé de l'étranger :
- Monsieur Souleymane SAWADOGO;
 - Monsieur Yves NASSOURI;
 - Monsieur Boubakary MAIGA;
 - Monsieur Paul KERE;
 - Sibiri SAWADOGO.

Représentants des centrales syndicales :

- Monsieur Joany SAWADOGO;
- Monsieur Salif OUEDRAOGO;
- Monsieur Nobila OUEDRAOGO.

Représentants des syndicats autonomes :

- Monsieur Pié Bruno KOULIBALY;
- Monsieur Siriki DRAME.



Représentantes des associations féminines :

- Madame Hortense LOUGUE;
- Madame Fatimata SANOU/TOURE.

Représentants des mouvements et associations de jeunesse :

- Monsieur Yaya KARAMBIRI;
- Madame Mamata TIENDREBEOGO;
- Monsieur Ignace DIESSONGO.

Représentante de l'association des femmes juristes :

- Madame Maria SOMBUGMA/SIMPORE.

Représentants des autorités coutumières et traditionnelles :

- Monsieur Bonaventure Dim-songdo OUEDRAOGO;
- Monsieur Dioumpougoubanouama Moussa MINOUGOU;
- Monsieur Abdoulaye OUEDRAGO;
- Monsieur Youssouf Cheick OUEDRAOGO;
- Monsieur Nassirou BA;
- Monsieur Diébadou NABA.

Représentants des communautés religieuses :

- Monsieur l'Abbé Joseph Mukasse KIENOU;
- Monsieur l'Abbé Olé Alain KAM;
- Monsieur P. Matthias NIAMBKOU DOUGOU;
- Monsieur O. Daniel KONTOGOME;
- Monsieur Adama KAFANDOU;
- Monsieur Moussa NOMBO.

Représentants des médias :

- Monsieur Edouard OUEDRAOGO;
- Monsieur Ahmed KONE.

Représentants du monde rural :

- Monsieur Bassiaka DAO;
- Monsieur Saïdou OUEDRAOGO;
- Monsieur Boureïma DIALLO;
- Monsieur Philippe YONLI;
- Madame Simone ZOUNDI.

Représentants des opérateurs économiques :

- Monsieur Elie Justin OUEDRAOGO;
- Monsieur Mamady SANOH.

Représentants du Secteur informel et de l'artisanat :

- Monsieur Saïdou ZANGRE;
- Monsieur Joseph BEOGO.

Représentants des organisations de défense de l'environnement :

- Monsieur Issoufou PORGO;
- Madame Colette KY/THIMBIANO.

Représentants de l'UFR/SJP :

- Docteur Luc Marius IBRIGA;
- Docteur Edouard OUEDRAOGO.

Représentants du Barreau :

- Maître Lassané Pierre YANOGO;
- Maître Batibé BENAOU.

Représentant de l'UFR Sciences humaines :

- Professeur Pierre NACOULMA.

Représentant des associations de droit constitutionnel :

- Professeur Abdoulaye SOMA.

B.AU TITRE DE L'AUTORITE SUPERIEURE DE CONTROLE D'ETAT-LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- Monsieur Siepoua Dramane TOU, Mle 58 430 X, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé Contrôleur d'Etat ;

- Monsieur Mathias NIKIEMA, Mle 57 717 L, Commissaire de Police, 14ème grade, 1er échelon, est nommé Contrôleur d'Etat.

C.AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE INTERIEURE

- Monsieur Yamba G. Antoine BOUGMA, Mle 22 112 C, Administrateur civil, 3ème grade, 5ème échelon, est nommé Chargé de missions ;

- Monsieur Idrissa KOANDA, Mle 97 427 C, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Secrétaire permanent de la Conférence nationale de la décentralisation (SP-CONAD) ;

- Madame Joséphine KOUARA APOU/KABORE, Mle 25 560 S, Administrateur civil, 1ère classe, 13ème échelon, est nommée Secrétaire permanent de la Commission nationale des frontières (SP-CNF) ;

- Monsieur Siragnan ZANRE, Officier, est nommé Directeur général de la sécurité intérieure ;

- Monsieur Jean-Baptiste LANSOMDE, Mle 23 762 H, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 12ème échelon, est nommé Directeur général de la modernisation de l'Etat civil ;

- Monsieur Debié BADO, Mle 59 705 P, Administrateur civil, est nommé Directeur général des études et statistiques sectorielles ;

- Monsieur Edgar Sié SOU, Mle 28 405 X, Administrateur civil, 1ère classe, 9ème échelon, est nommé Directeur général de l'administration du territoire ;

- Monsieur Idrissa SAVADOGO, Mle 28 072 C, Administrateur civil, 1ère classe, 14ème échelon, est nommé Directeur général des collectivités territoriales ;

- Madame Justine YARA/KANZIE, Mle 24 097 Y, Inspecteur du travail, 1ère classe, 10ème échelon, est nommée Directrice générale de la fonction publique territoriale ;

- Madame Habi OUATTARA, Mle 109 373 D, Conseiller en sciences et technique de l'information et de la communication, 1ère classe, 5ème échelon, est nommée Directrice de la communication et de la presse ministérielle.

Sont nommés gouverneurs de région les personnes dont les noms suivent :

- Monsieur Sannoubo Justin SOME, Mle 24 059 V, Administrateur civil, 1ère classe,

11ème échelon, Région de la Boucle du Mouhoun ;

- Madame Léontine ZAGRE, Mle 28 153 C, Administrateur civil, 1ère classe, 13ème échelon, Région des Cascades ;

- Monsieur Joachim SOMDA, Mle 17 321 E, Administrateur civil, 1ère classe, 14ème échelon, Région du Centre ;

- Monsieur Ningdibzanga Antoine OUEDRAOGO, Mle 28 137 M, Administrateur civil, 1ère classe, 9ème échelon, Région du Centre-Est ;

- Madame Nandy SOME/DIALLO, Mle 59 720 L, Administrateur civil, 1ère classe, 6ème échelon, Région du Centre-Nord ;

- Madame Alizata DABIRE/SAWADOGO, Mle 59 707 Y, Administrateur civil, 1ère classe, 6ème échelon, Région du Centre-Ouest ;

- Monsieur Bouraogo Casimir SEGUEDA, Mle 23 617 P, Administrateur civil, 1ère classe, 8ème échelon, Région du Centre-Sud ;

- Monsieur Ousmane TRAORE, Officier, Région de l'Est ;

- Monsieur Hassane SAWADOGO, Mle 19 936 F, Administrateur civil, 1ère classe, 9ème échelon, Région du Nord ;

- Madame Nana Fatoumata BENON/YATASSAYE, Mle 88 836 K, Administrateur civil, 1ère classe, 5ème échelon, Région du Plateau-Central ;

- Monsieur Peguy Hyacinthe YODA, Officier, Région du Sahel ;

- Monsieur Tagsséba NITIEMA, Officier, Région du Sud-Ouest.

Sont nommées Secrétaires généraux de région, les Administrateurs civils dont les noms suivent :

- Monsieur Maxime BOUDA, Mle 28 170, Région de la Boucle du Mouhoun ;

- Monsieur Boubakary TRAORE, Mle 28 157, Région des Cascades ;

- Monsieur Raphaël KABORE, Mle 23 846, Région du Centre ;

- Monsieur Abdoulaye BASSINGA, Mle 59 718, Région du Centre-Est ;

- Monsieur Abdoulaye ZEBBA, Mle 72 126, Région du Centre-Nord ;

- Monsieur Sibiri de Issa OUEDRAOGO, Mle 23 593, Région du Centre-Ouest ;

- Madame Clarisse BAYALA/KAMBIRE, Mle 22 521, Région du Centre-Sud ;

- Monsieur Mahamad MICHARA, Mle 28 143, Région de l'Est ;

- Monsieur Bernard BEBA, Mle 59 714, Région des Hauts-Bassins ;

- Monsieur Boubakar Nouhoun TRAORE, Mle 28 173, Région du Nord ;

- Monsieur Zoumèsègh Séverin SOME, Mle 28 156, Région du Plateau-Central ;

- Monsieur Vincent SAWADOGO, Mle 28 130, Région du Sahel ;

- Monsieur Salif OUATTARA, Mle 23 563, Région du Sud-Ouest.

D.AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

- Madame Elièle Nadine TRAORE/BAZIE, Mle 105 152 F, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 5ème échelon, est nommée Directrice générale des relations multilatérales ;

- Monsieur Bassirima TOURE, Mle 54 627 S, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur Afrique ;

- Monsieur Péma BATIONO, Mle 229 940 Y, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur Asie, Moyen-Orient et Pacifique.

E.AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPEMENT

- Monsieur Dramane KONE, Mle 19 876 D, Inspecteur du Trésor, 2ème grade, 9ème échelon, est nommé Chargé de missions ;

- Monsieur Justin NIKIEMA, Mle 47 686 S, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 10ème échelon, est nommé Chargé de missions ;

- Monsieur Larba OUARE, Mle 28 621 U, 1ère classe, 12ème échelon, est nommé Chef du département du contrôle interne des services de l'inspection générale ;

- Monsieur Sidwayan Eric Alphonse KOMPAORE, Mle 54 646 R, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé Directeur de l'administration des finances ;

- Monsieur Innocents OUEDRAOGO, Mle 47 701 K, Inspecteur des impôts, 1er grade, 11ème échelon, est nommé Directeur des grandes entreprises à la Direction générale des impôts ;

- Monsieur Ousmane ZOUNGRANA, Mle 29 788 G, Inspecteur des impôts, 1ère Classe, 6ème échelon, est nommé Directeur du Guichet unique du Foncier de Ouagadougou à la Direction générale des impôts ;

- Madame Martine Wendeyam KOUDA/PABEYAM, Mle 56 729 N, Inspecteur des impôts, 1ère Classe, 7ème échelon, est nommée Directrice de la Législation et du contentieux à la Direction générale des impôts ;

- Monsieur Mamadou SERE, Mle 39 652 W, Inspecteur des impôts, est nommé Directeur du Contrôle fiscal à la Direction générale des impôts ;

- Madame Yéri Rosalie KAMBIRE, Mle 52 167 U, Inspecteur des impôts, 1ère Classe, 8ème échelon, est nommée Directrice des moyennes entreprises des Hauts-Bassins ;

- Monsieur Brahim OUATTARA, Mle 34 826 H, Inspecteur des impôts, 1er grade, 13ème échelon, est nommé Directeur régional des impôts du Sud-Ouest ;

- Madame Marie Moïse KABORE, Mle 44 070 W, Inspecteur des impôts, 1ère classe, 11ème échelon, est nommée Directrice provinciale des impôts du Sanmatenga ;

- Monsieur Lucien OUANGO, Mle 56 732 P, Inspecteur des impôts, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé Directeur provincial des impôts du Ziro ;

- Monsieur Souleymane KOUSSOUBE, Mle 37 257 H, Inspecteur des impôts, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Directeur provincial des impôts du Mouhoun ;

- Monsieur Djakaridja BAYO, Mle 111 085 J, Inspecteur des impôts, 1er grade, 4ème échelon, est nommé Directeur provincial des impôts de la Kossi ;

- Monsieur Paul TRAORE, Mle 96 933 B, Inspecteur du Trésor, 1er grade, 5ème échelon, est nommé Agent comptable de l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso.

FAU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE

- Monsieur Mété BONKOUNGOU, Mle 17 763, Médecin spécialiste en santé publique, grade terminal, classe exceptionnelle, 3ème échelon, est nommé Conseiller technique en remplacement de Docteur Bocar KOUYATE.



G.AU TITRE DU MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

- Monsieur Blaise SOME, Mle 22 145, Professeur titulaire, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Oumarou SONGRE, Mle 37 37 084 I, Ingénieur des travaux statistiques, 1ère catégorie, 2ème échelon, est nommé Directeur des statistiques sectorielles ;
- Madame Sanata SORY, Mle 229 855 T, Conseiller en aménagement du territoire et du développement local, 1ère classe, 3ème échelon, est nommée Directrice du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Monsieur Monhouo KAMBIRE, Mle 52 857 U, Conseiller d'intendance scolaire et universitaire, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur de la coordination des projets et programmes ;
- Monsieur Brahima KAFANDO, Mle 229 856 D, Conseiller en aménagement du territoire et du développement local, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur de la prospective et de la planification opérationnelle ;
- Monsieur Mwinmalo Conrad SOME, Mle 117 483 P, Sociologue, 1ère catégorie, 4ème échelon, est nommé Directeur de la formulation des politiques.

III.2. NOMINATION DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

A. MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.
Le premier nomme Monsieur Adama SAWADOGO, Mle 00 024 866 M, Inspecteur divisionnaire des Douanes, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère de l'Economie,

des finances et du développement au Conseil d'Administration de la société Essakane SA pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le second décret nomme Monsieur Sidiki Robert TOE, Mle 34 035 N, Administrateur des services financiers, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement au Conseil d'Administration de la société Konkera SA pour un premier mandat de trois (03) ans.
B. MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Monsieur Pègnani OUARMA, Mle 2 319 275 X, Chargé d'appui-conseil aux entreprises, Administrateur représentant la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF) au Conseil d'Administration de l'Agence pour la promotion des exportations du Burkina (APEX-Burkina), en remplacement de Monsieur Mamadou OUATTARA dont il achève le mandat.

C. AU TITRE DU MINISTERE DE LA FEMME, DE LA SOLIDARITE NATIONALE ET DE LA FAMILLE

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Monsieur Ouindom SANKARA, Mle 1 729 R, Juriste, Administrateur représentant le personnel au Conseil d'Administration de l'Institut national de formation en travail social (INFTS).

**Pour le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement,
Porte-parole du gouvernement en mission,
le Secrétaire général du gouvernement et du Conseil des ministres assurant l'intérim
Alain Thierry J. B. OUATTARA**

Avis de recrutement



Poste: Besoin d'un appui pédagogique pour un projet de bénévolat au Maroc

Type d'emploi: CDD

Pays: Afrique, Maroc

Adresse: Coordination sud

Date limite de dépôt des dossiers: 28/02/2017

Description :

L'Association Al Jisr, reconnue d'utilité publique et qui a l'insigne privilégié d'être placée sous la Présidence d'Honneur de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, se fixe pour mission de contribuer à l'amélioration des performances du système éducatif dans notre pays, conformément à l'esprit de la Charte Nationale de l'Éducation et de la Formation et aux orientations et directives du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle.

L'Association œuvre en particulier à la sensibilisation et à la mobilisation du Réseau entrepreneurial pour une plus grande implication dans l'éducation.

A travers ses 3 pôles d'activités, Al Jisr conjugue ses efforts en vue d'atteindre les objectifs suivants :

1. Pôle Préscolaire :

- Réduire les inégalités en terme d'accès et de qualité de l'éducation de base ;
- Garantir aux enfants les meilleures conditions d'éveil et d'apprentissage ;
- Augmenter le taux de réussite des enfants issus de milieux défavorisés ;
- Sensibiliser/mobiliser l'ensemble des parties prenantes intervenants dans le domaine de la petite enfance ;
- Lutter contre la violence verbale et physique et la discrimination liée au genre.

2. Pôle Parrainage :

- La contribution à l'amélioration des méthodes et des conditions d'apprentissage.
- L'ouverture de l'école sur son environnement par l'organisation d'activités parascolaires et d'éveil.
- L'encouragement des parents d'élèves, des élèves, des enseignants et des ONG à participer à toutes les activités de la vie scolaire.
- La pérennisation des actions de parrainage.

3. Pôle Formation/Insertion :

- Contribuer à la réinsertion des jeunes déscolarisés et leur assurer une formation professionnelle ;
- Faciliter l'intégration socioéconomique des jeunes en situation d'abandon scolaire et en risque d'exclusion sociale.

Ville Casablanca

Langues parlées

Français

Fonctions Communication, Coordination, Gestion de projet

Activités Agriculture, Environnement, Animation, Formation, Education

Localisation(s) géographique(s) Afrique, Maroc

Contrat Bénévolat

Nom de la personne contact

Pour plus d'information sur le projet et pour donner votre coup de pouce à Roqaya El Boudrari, lauréate du prix Terre de Femmes, contactez-la : ICI

Email de la personne contact eljisr@gmail.com

Date de fin de validité 28/02/2017.

ADRESSES UTILES

Ouagadougou

Pompiers: 18/ 25 30 69 48/ 30 69 47

Hôpital ambulance: 25 30 66 44 /45

ONEA: 22 22 76/77 25 34 34 60 - 80 00 11 11

SONABEL: 25 30 61 00

Aéroport: 25 30 65 15

Police secours: 25 30 71 00

Gendarmerie: 25 31 33 40

Bobo-Dioulasso

Pompiers: 18

Hôpital ambulance: 20 97 00 45/ 20 97 00 44

ONEA: 20 97 65 65/ 20 97 00 09/10 - 80 00

11 11

SONABEL: 20 97 00 60 / 98 22 30

Aéroport: 20 97 00 70

Burkina secours: 20 97 01 43

Police secours: 17

Gendarmerie: 20 97 00 59/ 20 97 00 33

Sciences-Campus Info

Magazine Scientifique & Universitaire

Fondé le 26 août 2013.

02 BP 5805 Ouaga 02
Burkina Faso

Tél: + 226 76609721

E-mail: redaction@sc-mail.info

Site web:

www.sciences-campus.info

Publications semestrielles et quotidiennes

Autorisations

n°5509P/2013/CAO/TGLO/P.F.

n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/P.F

Administration

OTC

Fondation Sciences-Campus

Directeur de publication

GOW Siaka

Rédaction et reportage

Equipe Sciences-Campus Info

- Eliane Bayala

- Aris KUSIELE SOMDA

- Bernadette Dembélé

- Valentin Mano

- Rélwendé Hervé Roamba

Correspondants des provinces du Burkina

- Karim Ouattara

- Francois blanc

- Boureima Sogoba

-Augustin Irwaya Ouedraogo

- Tigiane Antoine Ki

- Blaise Sama

- Jean Paul Yekpaye

- Gerégoire Zongo

- Mamadou Goh

- Désiré Guigma

- Jérôme Bissyendé

- Yves Sanou

- Frédéric Po0da

- Valentin Ouedraogo

- Blaise Sama

- Diloma Jacques

- Moumouni Guio

- Nicole Ouedraogo

- Amédée Silga

- Karim Koala

- Ouaboué Bakouan

- Albert Tarpaga

- Paul Soma

-Arjuman Saganogo

- Joseph Kaboré

-Valentin Singbéogo

- Issa Sepama

- Hermann Toé

Correspondants pays

Montage

Eliane BAYALA

Oeil du professionnel

Distribution

Téléchargeable sur:

www.sciences-campus.info

Abonnement, insertion, couverture

médiatique

+226 76609721

+226 72080505

+22672080303

E-mail: redaction@sc-mail.info

Représentation Bobo Dioulasso

Tél: +226 20954746

+226 72070909



Des questions de la recherche

Des questions des Universités

Des questions des Ecoles

Des questions d'Actualité

Des questions d'emplois

*Les réponses dans Sciences-Campus Info au quotidien
en version numérique à télécharger.*

*Téléchargez chaque jour le quotidien numérique
Sciences-Campus Info.*